

L'AUTORITE

Politique fédérale, provinciale et municipale — Dernières nouvelles locales — Dépêches étrangères — Informations particulières sur les événements du samedi et du dimanche matin.

Bourse — Sports — Police — Affaires sensationnelles — Vignettes d'actualité — Caricatures Chroniques — Mondanités — Revue des journaux — Littérature et économie publique.

CABLE: FLAMBO.

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS REDIGEE EN COLLABORATION

Abonnement: \$2.50 par année

VOL. X. — No. 716.

MONTREAL, 15 MARS 1925

Téléphone: EST 0893

LE TRUST S'AFFIRME UNE FOIS DE PLUS

Un revirement soudain à la Législature. — Qu'advient-il du pouvoir de Carillon ?

Le bill de Montréal à la Législature a donné lieu à tant de palinodies qu'on en pourrait faire une revue théâtrale d'un comique corsé.

"L'Autorité" demandait, la semaine dernière, aux députés de ne pas se moquer trop apparemment de la délégation montréalaise, mais ce fut en vain.

Si l'on n'a pas augmenté les pouvoirs du maire Duquette, c'est tout simplement que l'on appréhendait le retour à la mairie de l'ex-maire Martin. Personne ne le dit, mais le nom seul de Médéric cause une frousse épouvantable à plus d'un gars.

La Montreal Light Heat & Power Company, qui devait rencontrer une lutte si chaude à la Législature, eût la partie plutôt belle. Mercredi après-midi, il semblait que le trust de l'électricité dans la province de Québec (car la Montreal Light Heat & Power et toutes les autres compagnies, c'est tout un) ne dût faire qu'un tour. Le soir, patatra! tout le monde avait dételé, comme on dit.

La Ville de Montréal désirait, ou plutôt ses mandataires semblaient désirer, les farceurs, que la Montreal Light Heat & Power et autres compagnies qui se servent de nos ruines payassent une surtaxe. Rien de plus légitime, parbleu! car on se demande quels sont les autres locaux qui ne paient rien pour les privilèges qu'ils reçoivent.

M. Tétréau, député libéral-conservateur-nationaliste... fut sublime. Il protesta contre la manie de constituer des bureaux, d'accroître à perte de vue les dividendes, pendant que le public attend toujours, mais vainement, qu'on réduise le taux du gaz et de l'électricité.

Et M. Tétréau de tonner: "La population de Montréal est entre les mains d'un trust qui a des pouvoirs exorbitants. Nous sommes maltraités par la Montreal Light Heat & Power. Les tuyaux sont en mauvais état, et la compagnie ne peut donner un service satisfaisant. Elle charge un loyer sur les compteurs; on n'assure pas ces derniers. La compagnie se charge du raccordement jusqu'à la maison et cela coûte quelquefois \$40.00 de plus."

M. Tétréau énumère plusieurs motifs de plaintes. Pour ces raisons, il propose en amendement que le produit de la surtaxe à imposer à la Montreal Light Heat & Power Consolidated ne devra pas dépasser \$300,000.

La législature doit faire quelque chose pour soustraire la population aux exigences de ce trust. M. Tétréau déclare que le Cedar Rapids vend aux Etats-Unis de l'électricité moins cher qu'il ne le vend à la population de Montréal.

Il démontre que l'on paie à Montréal l'électricité beaucoup plus cher que dans l'Ontario où veulent même s'en aller des compagnies d'industrie de Montréal.

Dans la soirée, complet changement de décor. —Je ne veux pas demander plus que la Ville de Montréal, déclare M. Tétréau.

—Et que voulez-vous? demande l'hon. M. Taschereau à M. J. A. A. Brodeur, chef des échevins montréalais.

M. Brodeur bafouille. Il est incohérent. —Vous êtes d'habitude plus éloquent, observe M. Taschereau.

—C'est le conseil municipal qui a demandé cela, répond M. Brodeur, qui semble se désintéresser absolument de la chose.

Et la surtaxe s'en alla à tous les diables. Et le trust de l'électricité remporta une autre victoire, victoire acquise à l'heure du souper on ne sait par quels moyens.

C'est le même trust qui s'oppose au développement du pouvoir de Carillon, parce qu'il ne veut pas de concurrent, pas plus dans le Québec que dans l'Ontario et les Etats-Unis. Allons-nous n'ius longtemps, nous peuple libre, souffrir cet esclavage?

"L'AUTORITE"

Nos Théâtres

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'OPÉRETTE

Les représentations de "La Cocarde de Mimi Pinson" de MM. Or-

donneau et F. Gally, musique de M. H. Goublier fils, spectacle au-

quel les montréalais firent un gros succès confirmant cette opinion

que le public aime et aimera

longtemps encore ce qu'il est con-

venu d'appeler "l'art gai" surtout,

ce qu'il y a de mieux, l'opérette.

Et vraiment la critique aurait

mal vu à ne pas l'imiter.

L'opérette est vive, légère, sou-

vent brève, n'exige aucune fati-

gue de l'esprit du spectateur. Avec

ses cocardes ses petits airs et

ses valseuses, ses chanteurs et ses

comédiennes, ses petites actrices,

aussi dont les yeux incandescents

font briller les yeux du public,

l'opérette est un art qui se fait

travailler dans la même

soirée et provoque, oserais-je affir-

mer, moins de remarques saugren-

ues, de rires sans motif que

l'audition de certains de nos

grands drames et de nos fortes co-

médies d'observation.

Sans oublier qu'il existe dans

l'opérette des œuvres susceptibles

de réveiller en tous les nobles

sentiments. Prenons d'ailleurs

celle qui nous est offerte aujour-

d'hui, analysons "La Cocarde de

Mimi Pinson", qui trouve son

Simplement l'histoire d'une jeune

fille française pendant la guerre.

Elle est la midinette, le "Goût

parisien", elle fait la mode comme

l'abeille d'une ruche, elle est

si près de la nature qu'à ses

seigneurs de chaque saison, elle

confectionne avec un talent magique

toutes ses robes couleur de temps.

Sous la sienne modeste, elle est

Tel est, en somme, le résumé de

cette opérette dont on ne peut

que louer les auteurs pour le souf-

fisme patriotique courant d'un bout

à l'autre de leur ouvrage.

En outre, cette œuvre, c'est se

rapporter à la réalité, à la vie, à

des jours sours des camarades

frappés à mort, c'est réentendre

le canon, les mitrailleuses labou-

rant la terre et les chairs, c'est re-

voir les assauts, la charge enra-

gée, mais c'est revivre aussi l'ar-

rière sur le parapet ennemi, en

criant "Victoire". Cela est si

véritable que dans toute la pièce, ce

qui provoque les plus sincères et

les plus chaleureux applaudisse-

ments, ce fut l'arrivée d'une sec-

tion de soldats canadiens défilant

naturellement devant le public.

Ah! si toute la pièce avait été bien

indiquée, ce n'est pas un succès

de condamner un de ses concitoyens

à 308 années d'emprisonne-

ment. S'il purge sa sentence jus-

qu'au bout, c'est qu'il y mettra de

l'entêtement.

Nos échevins ont eu un succès

bourf avec leur bill à Québec.

La Législature vous l'épluché

jusqu'au trognon.

Même à Québec, il est connu

que l'administration du Comité

Exécutif n'est pas prise entière-

ment.

Et pour cause...

C'est un rude soufflet à M. Brodeur

UNE FEMME TIRÉE EN PLEINE POITRINE

Une femme a été tirée en pleine poitrine à huit heures et quinze hier soir. Madame Marcelle Gervais, c'est son nom, a été immédiatement transportée à l'hôpital Général, la poitrine toute en sang et dans un état très grave. L'individu qui a tiré la balle, a été arrêté par le constable 769 du poste No 4 et par un de ses compagnons.

On a raconté que l'individu en question, qui n'a pas voulu donner son nom, s'est présenté chez Mme Gervais, rue Cadieux, près de la rue de Montigny et il a demandé quelque chose que Mme Gervais a refusé. Il a alors sorti un revolver de calibre 22 pour le braquer sur la poitrine de Mme Gervais et lui tirer une balle. Sur le moment, Mme Gervais ne sentit pas sa blessure et se mit à la poursuite de l'assailant pour l'atteindre à l'angle de la rue Sainte-Catherine alors que le constable 769 arrivait sur les lieux. Celui-ci, arrêta immédiatement l'homme indiqué et fit transporter à l'hôpital Mme Gervais qui venait de s'affaiblir. On nous informe que son état est grave.

Comment le chef de l'exécutif municipal se retirera-t-il du rapport Coderre ?

Un monsieur qui se souviendra longtemps au vendredi, 13 mars 1925, est l'échevin J. A. A. Brodeur. La remise par le juge Coderre de son rapport marquera en effet pour le "boss" de l'hôtel-de-ville une date fatidique.

Bien que le juge Coderre nomme M. Brodeur moins souvent que d'autres, que le chef Bélanger par exemple, c'est lui qu'il pointe continuellement du doigt lorsqu'il stigmatise l'incompétence du chef et l'inertie de ses subordonnés.

Chacun sait que l'exécutif, c'est l'échevin Brodeur, l'échevin Brodeur tout seul. Si l'un de ses collègues n'emboîte pas le pas à ce potentat, il est immédiatement brisé. L'échevin Turcot pourrait en dire quelque chose. Or, écoutons le juge Coderre.

"Je ne saurais cependant tenir au surintendant Bélanger un compte trop rigoureux de ce que, en toute justice, je crois devoir lui reprocher, car il me faut reconnaître et déclarer qu'il ne jouit ni de l'autorité, ni de l'indépendance, ni de la liberté d'action nécessaires à l'accomplissement de ses difficiles fonctions. Officiellement et en réalité il n'est que "surintendant" de police. Ce qui veut dire, lorsqu'on étudie la question à la lumière des faits découverts par la preuve, une sorte de contremaître dont la fonction se limite à transmettre à ses sous-ordres les instructions de l'Exécutif, à faire exécuter lui-même les offres qu'il reçoit. Il n'est pas même nommé durant bonne conduite, mais seulement bon plaisir, ce qui signifie qu'on peut lui signifier son congé même sans raison le jour où il cessera de plaire à l'administration qui l'a nommé. Or, dans l'état présent des choses, cette administration s'appelle le Comité exécutif..."

Et voyez le rôle tenu par M. Brodeur, toujours désigné par le juge Coderre comme l'exécutif, aux dernières élections municipales, alors qu'il avait comme adversaire dans son quartier, le quartier Ville-Marie, l'ex-échevin Emery Larivière.

"Aux élections d'avril dernier (1924) Delphis Gauthier, agent d'élections, (dans le sens large) de l'adversaire d'un échevin sortant, est arrêté sur plainte de ce dernier, alors et actuellement et encore président du Comité exécutif. Il est amené au poste central, ses amis s'occupent de lui, ses avocats s'adressent au Magistrat de police pour qu'il soit admis à caution; tour à tour avocats et juge téléphonent au surintendant de police pour lui ordonner de faire comparaitre son prisonnier, et le surintendant refuse parce que, dit-il, il a des ordres à ce contraire. Qui donc était assez puissant à l'hôtel de ville, pour ordonner au chef de police de désobéir à la loi et au magistrat chargé de l'appliquer? Qui donc, si ce n'est l'Exécutif dont il dépend et qui pouvait le congédier le lendemain s'il avait osé lui désobéir pour se soumettre à la loi et à l'ordre formel du magistrat."

Pour avoir servi de pion dans le jeu de M. Brodeur, M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux, reçoit un plat assez bien conditionné. Et dans ses conclusions, pour en finir avec l'Exécutif (lisez M. Brodeur) le juge Coderre lance ce pavé:

"Mais ce système défectueux qui régnait dans la police, il appartenait aux administrateurs de la Cité de le corriger, de l'améliorer, de le changer du tout au tout s'il le fallait. Ils ne l'ont pas fait, soit qu'ils fussent convaincus de son efficacité, soit plutôt qu'ils manquaient pour cela d'audace et surtout de loisir. Et c'est ce qu'a prévu le législateur lorsqu'il a ordonné la nomination d'un directeur de la sécurité publique. Or, cette nomination n'a jamais été faite parce que le Comité exécutif n'en a pas pris l'initiative comme il le devait, et la seule raison qu'il nous donne c'est suivant la déclaration écrite de son président, M. Brodeur, que le Comité exécutif n'a pas jugé cette nomination nécessaire.

"Sans doute elle n'était pas nécessaire si l'Exécutif voulait retenir entre ses mains non seulement la surveillance, mais comme il l'a fait, mais la direction immédiate du service de la police, restreignant la position et les pouvoirs du chef à ceux de surintendant, ou plus exactement pour correspondre à la réalité, de contremaître."

"Mais cette nomination était nécessaire si, au contraire, l'Exécutif désirait sincèrement inaugurer un régime qui eût placé le corps de police sous la seule autorité qui devait logiquement s'exercer à son égard, celle d'un chef indépendant."

"Elle était nécessaire surtout pour obéir à la loi qui avait tracé au Comité exécutif son devoir en ordonnant cette nomination avec pouvoirs et devoirs appropriés. Et c'est ici que le Comité exécutif a commis une erreur et une erreur grosse pour lui de conséquences, en prenant sur lui de ne pas pourvoir à cette nomination. La charte lui en faisait un devoir en termes impératifs; il n'avait plus à juger de la nécessité ou de l'inopportunité de cette nomination et c'était encore pour lui le meilleur moyen d'alléger le poids de ses responsabilités.

"Le résultat c'est que je dois placer aujourd'hui à sa porte non pas seulement une responsabilité indirecte, mais une responsabilité directe de l'état de choses révéler par l'enquête."

Reste la note à payer, qui est douloureuse: \$70,000 à part d'autres frais. C'est ce que la Ville sera appelée à verser. Nous persistons dans notre opinion déjà exprimée ici, qu'une bonne partie de ces frais eût pu être évitée en s'étendant moins longuement sur la prostitution, qu'aucun rapport au monde, pas plus du juge Coderre que d'ailleurs, ne fera disparaître de la surface de la terre.

C'est sur cette note salée que s'appuieront sans doute les adversaires du rapport pour le combattre. Déjà on parle à l'hôtel-de-ville de refuser de solder la note. Reste à savoir si cette position peut être défendue légalement.

CIVIS.

GRENADES

Le rapport du Juge Coderre est un terrible coup de massue donné en plein front à l'administration Brodeur.

Enfin crevé, cet infect abcès qui menaçait de gangrener tout notre corps de police.

Cette enquête coûtera plus de \$72,000.00; perte sèche, si le rapport du juge enquêteur n'est pas sanctionné.

Aux citoyens de Montréal de réclamer immédiatement la démission de l'incompétent M. Brodeur.

Nos lecteurs nous rendront le témoignage d'avoir, vu juste et longtemps à l'avance.

"L'Autorité" a combattu vigoureusement pour cette enquête et combattra encore, afin que les sanctions du rapport soient appliquées.

La liste des droits payés au gouvernement provincial sur les successions est intéressante à consulter.

Nombre de richards étaient moins cossus qu'ils semblaient l'être.

Et... certains héritiers sont passés maîtres dans l'art de présenter un rapport au percepteur.

Les manœuvres savantes de la Sauvegarde portée à déduire de la mort de Raoul Delorme.

Dans les journaux d'il y a vingt ans nous lisons: "Les conservateurs sont à organiser un quotidien afin de remplacer "Le Journal" décadé tout doucement."

L'histoire se répète.

Afin, sans doute, de démontrer que l'affaire du prisonnier espagnol n'est pas un mythe, un jeu de Major, près de Salamaque, vient de condamner un de ses concitoyens à 308 années d'emprisonnement. S'il purge sa sentence jusqu'au bout, c'est qu'il y mettra de l'entêtement.

Nos échevins ont eu un succès bourf avec leur bill à Québec.

La Législature vous l'épluché jusqu'au trognon.

Même à Québec, il est connu que l'administration du Comité Exécutif n'est pas prise entièrement.

Et pour cause...

MIC MAC.

SYMPATHIES

Nos sympathies à M. Allan Bray, député de Saint-Henri à la Législature, pour la mort de son père, M. André Bray, en son vivant entrepreneur.

Nos sympathies aussi à M. Charles-Edouard Mayer, rédacteur à la "Patrie" et collaborateur à "L'Autorité" pour la mort de son père, M. Elie Mayer.

(Suite à la 31ème page)

LE VOL DES POSTES

Tous les six bandits sont trouvés coupables. Deux d'entre eux sourient en entendant le verdict.

Dans la cause des six bandits accusés d'avoir le 5 août 1924, commis un attentat à main armée et d'avoir volé une somme de \$35,000.00 au département des Postes un verdict de culpabilité a été rendu ce matin.

L'attaque avait eu lieu en pleine rue St-Jacques. Lorsque les jurés firent leur rentrée, les accusés présentaient tous des figures consternées.

Après s'être entendus déclarer "coupables", ils prirent un air indifférent et même le sourire illumina la figure de deux des accusés, qui se mirent à causer avec animation. Les six coupables sont:

Norman Sylvestre, Nathan Golberg, Jack Gitterson, George Rifkin, Thomas Sandford et Lester Benson.

Trois autres complices avaient déjà plaqué coupables à la même accusation. Ce sont Benny McLaughlin, Harry Melvor et Danny McLaughlin jr., ce dernier accusé de complicité après le fait.

La défense avait invoqué vainement des alibis.

M. R. L. Calder pour la poursuite, défendit eloquemment le moyen de preuve par des complices, comme témoins de la Couronne, surtout dans le cas où un bande organise un vol à main armée.

L'hon. juge Wilson prononcera les sentences à la fin du présent terme.

QUE FERA M. J. AH! AH! BRODEUR ?

Que reste-t-il à faire à l'échevin J. Ah! Ah! Brodeur, après la prise d'orteil que vient de lui administrer le rapport Coderre ?

S'en aller en claquant les portes, ce qu'il n'est pas homme à faire.

Ou bien en appeler au peuple, avantage qui lui sera offert par une délégation qui doit se rendre incontinent à Québec pour demander au premier ministre de la province d'octroyer des élections municipales en avril, ainsi que l'annonce Me Arthur Brossard, l'un des procureurs des requérants dans l'enquête.

FLAMBEAU.

SEULS LES IDIOTS LA DANSERONT

La mise en garde des accusés devient une farce.

Autrefois, lorsqu'un individu était soupçonné de quelque crime, on le soumettait à la question. On désignait sous le nom de question, dans l'ancien droit criminel de la France (et la question se pratiquait dans tous les autres pays, avec quelques variantes dans les genres de supplices) les tortures que l'on faisait subir à certains accusés ou condamnés, dans le but d'en arracher des aveux et d'arriver à la connaissance de la vérité.

En France, le mode de torture variait suivant le parlement qui jugeait. En Bretagne, on se servait du feu; les jambes nues du patient étaient approchées d'un brasier. A Rouen et à Dieppe, on serrait le pouce et les doigts avec une machine de fer, ou on suspendait l'accusé par les ongles avec des tenailles. A Autun, on versait de l'huile bouillante sur les pieds, chaussés de grandes bottes poreuses qui souvent prenaient feu. Dans le ressort du parlement de Paris on usait de la question "à l'eau" et de la question "aux brodequins".

La question par les brodequins se donnait en faisant mettre l'accusé sur un siège de bois adossé à un mur, et on lui étendait les bras, qu'on attachait à deux grosses boucles de fer scellées dans le mur. Ensuite, on lui serrait fortement les jambes à nu avec de grosses planches (deux pour chaque jambe) attachées ensemble, et, entre les deux planches du milieu, on enfonçait à grands coups de maillet des coins, savoir: quatre pour la question ordinaire, et quatre de plus, et quelquefois même cinq, pour la question extraordinaire. Ceci amenait l'éclatement des os et d'horribles souffrances.

Que les temps sont changés! Ecoutez l'interrogatoire de Billy Watkins, depuis condamné à mort, par le magistrat Amédée Monet:

IN RE: MEURTRE DE F.-X. BEAUVAIS. "CE SIXIEME JOUR D'OCTOBRE, l'an de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-quatre, a comparu en personne "BILLY" WATKINS, alias DAVIS lequel, ayant été dûment assermenté, dépose et dit, comme suit:

(Interrogé par le magistrat.) Q.—Je comprends que vous voulez faire une déclaration? R.—Oui Q.—Vous n'êtes pas obligé de parler, mais tout ce que vous direz sera rédigé et servira contre vous lors de votre procès. Comprenez-vous cela? R.—Oui Q.—On ne vous a fait ni menaces ni promesses pour vous faire parler? R.—Non. Q.—Et ce que vous allez dire, vous le direz volontairement et librement? R.—Oui Q.—Vous désirez parler, de votre propre gré? R.—Oui Q.—Et vous comprenez que, si vous parlez, ce (que vous direz) sera écrit et servira contre vous, lors de votre procès? R.—Oui Q.—On ne vous a pas fait de promesses afin de vous faire faire une confession? R.—Non. Q.—Non plus que des menaces? R.—Non, c'est de mon plein gré."

Nous ne demanderons certes pas le rétablissement de la question, mais nous trouvons ridicule la législation qui oblige un détective, un magistrat à aborder un criminel en le mettant tellement sur ses gardes. A ce compte il n'y a que les imbéciles qui seront pendus, comme Watkins et les deux individus de Sorel.

Si l'ancien droit criminel, avec ses tortures, dépassait le but, le nouveau, si prévenant envers l'accusé, ne vaut pas mieux.

JUSTUS.

LA BOURSE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Timmins, 84 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Abithi — 10 à 66 1-2, 2 à 66, 25 à 66.

Asbestos Corp. — 25 à 44 1-4, 25 à 44 3-4, 25 à 44 1-4.

Atlantic Sugar — 25 à 24 3-4, 25 à 24 1-2, 50 à 24 1-4.

Bell Telephone — 25, 1, 1, 1, 31, 38, 20, 42, 10 à 138.

B. C. Fishing — 40 à 27 3-4, Brazilian — 95 à 63 1-2, 100 à 53 3-4.

Brompton — 20 à 20 1-2, 15 à 50 1-4.

Can. Car and Foundry — 23 à 18.

Can. Industrial Alcohol — 83 à 12 1-2.

Can. Steamship Lines — 23 à 68 1-4, 315 à 68, 55 à 63 1-4.

68 à 25 à 63 3-4, 110 à 68, 32, Detroit United — 50 à 49 1-2, 125 à 13, 30 à 13 1-2, 30 à 14 1-4, 40 à 14, 60 à 14 1-8, 208 à 14, 3 à 14.

Dom. Bridge — 5 à 83 1-4, 5 à 88.

Dom. Glass — 25 à 113, Dom. Textile

LES FORCES DE LA FRANCE

PARIS

Depuis que l'empereur Julien y dressa son camp, Paris fut l'agglomération la plus importante des Gaules, et dans une France encore peu centralisée, fut cependant la cité vers laquelle se concentrèrent les principaux courants d'échanges. Les grandes métropoles romaine de Lyon et d'Arles, les capitales de la Narbonnaise et de l'Aquitaine séparées de l'unité française, ou trop tardivement rentrées dans cette unité, perdirent au profit de Paris les plus beaux fleurons de leurs couronnes.

Deux faits expliquent cette situation. Un fait économique d'abord. Paris s'est trouvé au carrefour des routes commerciales, au moment où le centre de la civilisation n'était plus exclusivement méditerranéen, et où la décadence de l'empire d'Occident avait détourné de Rome et de l'Italie le courant principal des échanges.

Un fait politique ensuite. La monarchie française nationale, — celle des Capétiens — avait eu son berceau à Paris. Paris et l'Île de France; c'est autour de l'Île-de-France que se groupa l'unité française, et les premiers Capétiens qui avaient défendu durement leur ville contre les invasions normandes, ne quittèrent pas cette capitale, jusqu'à la guerre de Cent Ans.

Les Valois purent aller vivre sur la Loire; Paris était désormais sacré capitale, et rien ne pouvait lui enlever ce titre. Il représentait la permanence. Son université était le plus ardent et le plus rayonnant des foyers intellectuels, et le monde chrétien en dépendait autant, plus peut-être que l'Avignon et de Rome. Henri IV ne fut pas roi de France tant qu'il n'eut pas Paris, et l'œuvre centralisatrice, trop centralisatrice peut-être des Bourbons, fit de Paris le cœur et le cerveau de la France, à tel point que Paris put diriger presque à lui seul, à son gré, la Révolution, sans la France et parfois contre la France. 1830 et 1848 ne devaient-ils point être, d'ailleurs, autant que le 4 septembre, des mouvements parisiens, qui imposèrent au pays, sans discussion, la décision de Paris?

Comme autrefois le rayonnement théologique, le rayonnement révolutionnaire partit donc de Paris. Paris éclairait vraiment le monde, et sa royauté de la mode et du goût ne fut qu'une conséquence de son prestige intellectuel et moral. Aucune capitale ne pouvait, même de loin, rivaliser avec lui. Les plus vieilles n'essayaient pas, les plus nouvelles copiaient sans imiter. Aucun citoyen du monde, aucun homme éminent en nul pays, qui n'eût été consacré par Paris. Le charme de sa société, de ses salons, de son boulevard, de ses cafés, de ses théâtres était irrésistible. Un Parisien était, et fut jusqu'en 1870, un être privilégié entre tous les privilégiés de la terre. On comprend, dans ces conditions, la jalousie universelle qu'inspirait Paris, et les tentatives surnoises, puis avouées, destinées à le découronner et à lui arracher son empire.

Ce fut d'abord une campagne de dénigrement perdue en province, poursuivie par une propagande implacable contre la "capitale des frivolités" puis contre la "moderne Babylone". On sait ce qu'il faut penser de cette campagne. Ceux qui l'ont tentée même en sentent le ridicule. Paris, métropole du goût, put avoir l'âme charmante et frivole; l'héroïsme de son histoire, le sacré de ses souffrances, la ténacité admirable de ses résistances morales sont pour lui une aussi précieuse tradition.

Les conditions de la vie moderne permirent un effort systématique, rationnel et particulièrement victorieux contre le prestige et le charme de Paris. Les capitales commerciales et industrielles jouèrent un rôle plus considérable, et leur influence matérielle balança le rayonnement intellectuel de Paris. Paris, qui n'avait pas su à temps devenir le grand port de mer rival d'Anvers et d'Hambourg, comme l'a si bien remarqué M. Romier, dut au reste de perdre son charme indéfinissable de conversation, de goût, d'élégance, devenir lui aussi, une capitale de banquiers et un centre d'affaires. Il demeure encore le roi incontesté de la mode et des industries de luxe, mais les transformations brutales des conditions de la vie moderne lui font perdre un peu de son caractère incomparable d'autrefois. En même temps les étrangers, jaloux de Paris, l'ont submergé et lui ont imposé ce qu'ils ont appelé ses habitudes et leurs méthodes, heureusement transformées et parisiennes quelque peu par leur séjour même chez nous. L'évolution des lois sociales a aussi forcément modifié la physiologie de Paris.

Dans les grandes artères, droites qu'il faut élargir sans cesse et où des magasins et des banques, dévorant peu à peu les vieux îlots pittoresques, cachent le ciel et laissent couler entre leurs murs uniformes le vacarme d'une circulation infernale, se pressent des hommes qui n'ont plus guère le temps de regarder ni de voir. Cette transformation est le destin inévitable de toutes les capitales: mais Londres, New-York et Berlin y risquent-ils tout ce que Paris peut y perdre?

Un des caractères les plus intéressants du Paris d'autrefois, la badauderie des passants, leur flânerie disparaît. Sans badauds et sans flânerie, Paris restera-t-il vraiment Paris? ou sont ceux qui s'émerveillaient de ne jamais dépasser l'enceinte des fortifications? Qui résisterait plus de quelques mois par an à cette fournaise où remuent, pressés, des millions d'hommes dans les fracas de centaines de mille autos? Il est juste de reconnaître que Paris s'est embelli. On y a créé de magnifiques jardins, des perspectives incomparables. Mais la ville, d'où disparaissent peu à peu les vénérables témoins du passé, devient de plus en plus une grande gare et un entrepôt gigantesque. Une gare, dit une femme charmante, et passionnée de la tradition d'autrefois, une gare dans la bibliothèque de laquelle on trouve encore tous les livres! Sans doute. Une royauté comme celle de Paris, consacrée par quinze siècles d'admiration universelle, ne saurait entièrement disparaître. Mais Paris, à qui son génie propre interdit, dans l'avenir comme dans le passé, d'être la capitale industrielle et commerciale du monde, a été trop une chose unique pour ne pas souffrir plus que tout autre du caractère uniforme et brutallement utilitaire que l'évolution impose à la vie moderne...

TRYGEE.

UN GRAND CANADIEN

Pierre Boucher de Boucherville

Lorsqu'on parle de la conquête du Canada et de la civilisation européenne du Nord de l'Amérique un nom, fatalement, revient en France sur toutes les lèvres celui de Jacques Cartier, écrit dans "France-Amérique", M. André Maricourt.

Et vraiment on a un peu trop oublié — encore qu'on lui ait érigé l'an dernier sa statue au Canada — la mémoire d'un homme étonnant, d'un pionnier hors de pair et d'une âme magnifique qui se nomme Pierre Boucher.

Né à Saint-Langis près Montargis dans le Perche, le 1er août 1622, Pierre Boucher, dont le descendant M. Anatole de Boucherville, illustre Mauricien, prépare une biographie, s'embarqua pour le Canada en 1631, à l'âge de douze ans. Les conditions de vie de la Nouvelle-France étaient particulièrement difficiles. Champlain, gouverneur de Québec s'inclinait vers la tombe, la guerre des Iroquois faisait rage, les troupes manquaient partout.

Étudiant chez les Jésuites de la Baie Georgienne, le petit Pierre Boucher comprit, avec une sensibilité frémissante et une ardeur précoce,

l'horreur de ces temps. Il se jura d'être homme d'initiative, de servir les intérêts de son pays et dès lors ce fut un beau modèle de lutteur qui ne connut jamais aucune défaillance.

Tout jeune il apprend les langues des Peaux-Rouges et il se condamne à vivre quatre ans en pleine sauvagerie chez les Hurons. Il en sortira défriseur, soldat... et apôtre.

Entré dans la garnison du fort de Québec il y conquiert tous ses grades et se distingue dans tous les combats... Le voici maintenant qui s'installe dans les postes des Trois-Rivières, une bourgade naissante de cent habitants, où l'on vie dans l'alarme perpétuelle, ensermé par les Iroquois, menacé du scalp et du feu.

Étrange époque, étrange milieu sur lesquels on n'a pas assez écrit! Pierre Boucher s'y adapte-t-il? Mais oui. A la perfection même car l'épouse de la fille d'un chef huron dénommée Marie Chrétienne qui a reçu le baptême à Québec et une bonne éducation chez les Ursulines. Au bout d'un an elle meurt. Pierre pleure. Un an encore... et il se remarie... car au Canada on comprend déjà la nécessité vitale de la repopulation blanche... et Pierre qui aura quinze enfants se trouve maintenant l'ancêtre des presque toutes les familles notables

du Canada de française origine et de blanches fixées à Maurice et en Normandie. Cependant les années s'écoulaient... les Iroquois se font plus menaçants. En 1652 six cents des leurs investissent le fort des Trois-Rivières où Pierre Boucher qui sera gouverneur du lieu ne peut leur opposer que quarante-huit hommes. S'imaginer-t-on du tragique de la situation? Perdre les Trois-Rivières, clef du Canada, c'était exposer les Français aux plus effroyables supplices et c'était perdre la colonie pour la France.

du Canada de française origine et de blanches fixées à Maurice et en Normandie.

Cependant les années s'écoulaient... les Iroquois se font plus menaçants. En 1652 six cents des leurs investissent le fort des Trois-Rivières où Pierre Boucher qui sera gouverneur du lieu ne peut leur opposer que quarante-huit hommes. S'imaginer-t-on du tragique de la situation? Perdre les Trois-Rivières, clef du Canada, c'était exposer les Français aux plus effroyables supplices et c'était perdre la colonie pour la France.

"Calme et confiant en Dieu", a écrit M. Anatole de Boucherville, il se prépare à la lutte et après neuf jours d'angoisse et de combats les Iroquois durent signer la paix.

Et comme Pierre Boucher allait à Québec rendre compte de sa mission au gouverneur du Canada celui-ci lui dit en l'embrassant: — Ah que vous avez du bonheur! Si les ennemis avaient pris les Trois-Rivières tout le pays était perdu.

Jusqu'à Versailles l'affaire fit du bruit, Louis XIV qui avait point le dédain des colonies et qui appréciait les hommes de mérite, accorda à Pierre Boucher et à ses descendants des lettres de noblesse. Malheureusement ses bienfaits s'arrêtèrent là. En 1661, le "pays étant à toute extrémité" Pierre Boucher ne craignit point de se lancer dans une aventureuse expédition. Il vint jusqu'en France... il vint jusqu'à Versailles... il vint jusqu'au Roi.

Il plaida la cause du Canada avec chaleur, il intéressa Louis XIV qui lui demanda d'écrire un livre sur cette colonie lointaine qu'au siècle suivant Voltaire devait si fort mépriser... Mais au lieu de 3,000 soldats que Pierre lui demandait pour soutenir la lutte contre les Indiens il ne lui en accorda que trois cents.

A son retour Pierre Boucher écrivit l'"Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada", qu'il dédia à Colbert en 1663 et qui fut imprimée en 1670.

Lecteurs, si vous voulez connaître un document vivant, précis, pittoresque sur les temps abolis d'un lointain pays, que le livre de Louis Hémond vient de remettre à la mode, allez à la Bibliothèque nationale de Paris où vous ne trouverez qu'un exemplaire unique de ce rarissime volume. Et je vous assure bien que sa lecture est palpitante et nous dévoile toute la civilisation des Iroquois et des Hurons et vaut tous les romans d'aventure!

En 1672 Pierre Boucher se démit de ses charges pour s'occuper uniquement de la colonisation du pays neuf et de l'éducation de sa nombreuse famille.

La vie de colon était patriarcale et simple, le système féodal pratiqué dans la colonie était fort libéral et les seigneurs y étaient des patriarques dont la vie ne différait guère de celle de leurs propres tenanciers. Dans cette existence libre, saine et naturelle, Pierre Boucher, créé seigneur du fief de Boucherville au long du fleuve Saint-Laurent, acquit la place d'honneur.

Il vieillit entouré d'honneurs et d'égarés et toute la province avec sa bonhomie d'antan le surnomma "le Grand-Père Boucher".

Quand il mourut le 19 avril 1717, dans sa quatre-vingt-seizième année, sa mémoire fut vénérée comme celle d'un saint et "on pleura en lui, nous dit M. de Ribbes, un des ardens et intrépides défenseurs de la colonie".

Quelques lignes du "livre de raison" de cet homme, né dans un milieu illettré, nous peuvent être d'un précieux enseignement. On y trouve la vertu de la race, la vieille dévotion qui s'est maintenue au Canada.

Dans l'instant que l'ancien gouverneur entreprenait son œuvre agricole voici ce qu'écrivait Pierre Boucher de Boucherville: "Raisons qui m'ont amené à fonder ma seigneurie de Boucherville: 1. Pour qu'il y eût en ce pays un endroit consacré à Dieu où d'honnêtes gens puissent vivre tranquillement et en professant ouvertement le culte spécial du Très Haut, en sorte que toute personne scandaleuse se présentant pour être reçue ici puisse s'attendre à être renvoyée bientôt pour corriger sa vie.

2. Pour mener une vie plus retirée et non troublée par le tumulte du monde, lequel ne sert qu'à nous faire oublier Dieu et à nous faire occuper de bagatelles.

3. Pour essayer d'acquérir une fortune modeste entièrement par des moyens légitimes, afin de soutenir ma famille, d'élever mes enfants et d'en faire des citoyens utiles.

Puis, à l'âge de 83 ans, cet homme qui avait vu tant de choses écrivit un testament qui est une manière de chef-d'œuvre comme le trésor des humbles. Cet homme, d'autant plus grand que — de condition modeste — il était

MARCHE DES OBLIGATIONS

Cours fournis par la Maison "CREDIT-CANADA, Limitée"

2 MARS 1925.

Valeurs	%	Echéances	120, rue Saint-Jacques, Montréal.	147, Côte de la Montagne, Québec.
GOUVERNEMENTS				
Alberta	5	1940	100.00	5.00
Colombie Anglaise	5	1949	100.00	5.00
Nouveau Brunswick	3 1/2	1933	90.21	5.00
Ontario	4 1/2	1944	96.00	4.81
Québec	5 1/2	1936	103.00	5.19
Terreneuve	4	1930	87.00	6.75
MUNICIPALITES				
Edmonton	5 1/2	1952	100.00	5.50
Farnham, P. Q.	5	1954	100.00	5.00
Montréal, (Maison-Neuve)	5	1954	101.55	4.90
Québec (Ecoles catholiques)	6	1931	105.13	5.00
Trois-Rivières	5	1932	100.00	5.00
Saint-Boniface, Man.	5	1932	97.10	5.50
Fort William	5	1928	100.00	5.00
Sherbrooke	5	1954	100.00	5.00
Winnipeg, Man.	5 1/2	1937	104.47	5.00
UTILITES PUBLIQUES				
Alabama Traction	5	1962	87.87	5.80
Cedar Rapids	5	1958	100.00	5.00
Duke Price Power	6	1949	101.29	5.90
East Kootenay Power	7	1942	102.00	6.80
Kaministiquia Power	6	1937	97.50	6.30
Manitoba Power	7	1941	103.00	6.70
Montreal Tramways Company	5	1941	97.26	5.25
Montreal Water & Power	4 1/2	1932	96.10	5.10
	5	1932	90.00	6.60
	5	1942	93.10	5.65
Montreal Public Service	6 1/2	1953	100.00	6.50
Ottawa River Power Co.	6	1953	101.75	5.85
Quebec Power Company	5	1939	92.06	5.80
Quebec Railway Light, Heat & Power	7	1933	103.23	6.50
South Shore L. H. & P.	5	1955	99.00	5.05
Bell Telephone	5	1955	99.00	5.05
INDUSTRIES				
Abitibi Power & Paper	6	1940	100.00	6.00
Belgo Canadian Paper	6	1933	100.00	6.00
Brompton Pulp & Paper	8	1941	110.00	6.97
Burns & Co.	6 1/2	1943	101.59	6.35
Canadian Car & Foundry	6	1939	103.00	5.70
Canadian Consolidated Rubber	6	1946	100.00	6.00
Donnacona Pulp & Paper	6	1940	101.00	5.90
Dominion Iron & Steel	5	1929	94.00	6.30
National Cement Co.	7	Série	100.00	7.00
Stetson Cutler Co.	7	1942	96.00	7.40
Spanish River	8	1941	108.67	7.10
Algoma Steel Corp.	5	1962	36.12	14.00
Canadian Locomotive	6	1951	100.00	6.00
Wm. Davis Co. Ltd.	6	1942	90.00	7.00

fait lui-même, trouva de ces accents:

"A toi ma femme bien-aimée je m'adresse maintenant, continue à aimer les enfants. Tu sais combien je t'ai aimé... Tout en écrivant ces lignes j'ai repassé dans ma mémoire le temps que nous avons vécu ensemble et ma conscience ne me reproche rien, sinon que je t'ai trop aimé, mais à cela je ne vois point de mal, Dieu merci.

"Je vous parle à vous tous, mes chers enfants. Voulez-vous que Dieu vous bénisse? Vivez en paix!

"Adieu pour un peu de temps car j'espère que nous nous retrouverons au Paradis. A toi mon fils Boucherville, je recommande trois choses: 1. De vivre dans la crainte de Dieu. 2. De continuer à élever les enfants dans cette crainte. 3. De vivre en homme d'honneur. Tu es l'ainé, conduis-toi comme le père de famille. Je te donne ma bénédiction comme à tous mes enfants."

Ainsi parlait au grand siècle le fils d'un artisan du Perche qui, devenu grand seigneur, fut le "Grand-Père" du Canada moderne, lequel oublia rarement ses enseignements et sa règle de vie civile et morale.

Baron André de Maricourt.

UN INCIDENT DE LA GUERRE

Comment Joseph, ancien ministre de Pharaon, apporta son concours à une armée anglaise, dix-huit siècles après sa mort.

Un matin, vers la fin de l'année 1918, on m'informa qu'un individu d'aspect suspect se trouvait dans ma salle d'attente et demandait à me parler en particulier, ne voulant dire l'objet de sa visite qu'à moi seul. A cette époque, mon service de Scotland Yard s'occupait des renseignements secrets de presque tous les pays du monde.

Un Juif d'une quarantaine d'années, solidement bâti, fut introduit dans mon bureau. Ses cheveux étaient rouges et sa figure brûlée par le soleil. Son accoutrement était bizarre et, au premier abord, il avait l'air d'un homme à surprendre; mais à peine eut-il commencé à parler, que je m'aperçus avoir affaire à un homme bien élevé, remarquablement intelligent et plein de caractère.

Le récit qu'il me fit était emprunt d'une franchise absolue et il semblait n'avoir rien à cacher: il arrivait tout droit de Jérusalem, alors dans un champ de blé, et le miracle de Moïse frappant le roc pour en faire jaillir de l'eau n'est probablement qu'une fiction poétique pour expliquer la façon dont il a découvert la couche souterraine.

Envoyez-moi, dit-il, à votre armée en Palestine, et je montrerai à vos ingénieurs comment ils peuvent trouver de l'eau.

Après avoir contrôlé soigneusement le bien-fondé des diverses histoires qu'il m'avait racontées, je décidai le ministre de la Guerre à accepter

ses services et, quelques semaines plus tard, il se trouva à 12 kilomètres de nos points de départ après avoir fait le tour de l'Europe pour y parvenir.

Ce n'est qu'à la conférence de la Paix, à Paris, que je rencontrai mon homme pour la seconde fois: il était alors le chef de la députation Sioniste, venu voir M. Lloyd George pour le convaincre à ses idées. Il m'annonça que les ingénieurs de Lord Allenby étaient montrés d'abord très sceptiques, qu'ils étaient submergés de travail et qu'il lui avait fallu un certain temps pour les décider à forer un puits. A leur grande surprise, ils trouvèrent l'eau à la profondeur que mon homme leur avait indiquée. Cette découverte eut des conséquences importantes pour hâter la conquête de Jérusalem.

Et voilà comment Joseph a pu aider l'armée anglaise dix-huit siècles après sa mort.

Mon histoire finit dans la tragédie. Après avoir obtenu de M. Lloyd George la création d'un Etat Sioniste, Aaronson, c'est le nom de mon homme, demanda un aéroplane pour lui permettre de porter à Londres la bonne nouvelle. L'avion partit par un temps très orageux, transportant, outre le pilote, Aaronson et un autre membre de la délégation. Tout se passa bien jusqu'à la traversée de la Man-

che; mais alors, quelque chose se passa — nous ne saurons jamais exactement quoi — car l'avion tomba dans la mer et disparut avec les trois hommes.

Sir Basil Thomson, Ancien chef de Scotland Yard

The Unique en son Genre

Le thé Vert

"SALADA"

est fait d'un mélange de jeunes feuilles odorantes et mis en paquets hermétiquement clos qui en conservent sa saveur intacte. Plus délicieux que n'importe quel thé Japon ou Gunpowder. Demandez aujourd'hui même le Thé Vert "SALADA". H640F

che; mais alors, quelque chose se passa — nous ne saurons jamais exactement quoi — car l'avion tomba dans la mer et disparut avec les trois hommes.

Sir Basil Thomson, Ancien chef de Scotland Yard

Les trésors de Navarin

Une tentative va être faite pour repêcher les neuf cent millions d'argent et de bijoux qui sombrèrent avec la flotte turque, et s'il s'agit d'argent, l'argent qui à la bataille de Navarin, sur la côte grecque en 1827. Une expédition vient d'être organisée à Londres. Un capital de 4,500,000 francs a été réuni.

La flotte turque, qui comptait de 61 à 63 vaisseaux se trouva, près de trente ou quarante mètres de profondeur dans un état de conservation remarquable. Les canons de bronze ont déjà été ramené à la surface. Le bateau amiral portait plus de 450 millions de francs. Les autres bateaux portaient des bijoux et des objets précieux.

On se servira, au cours des travaux, d'un instrument qui, plongé dans l'eau indique l'endroit où se trouvent des objets précieux. Quand il touche l'or, une petite aiguille se tourne d'un certain côté, et s'il s'agit d'argent, l'aiguille qui à la bataille de Navarin, sur la côte grecque en 1827. Une expédition vient d'être organisée à Londres. Un capital de 4,500,000 francs a été réuni.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

(MONTREAL TRAMWAYS COMPANY)

A MM. LES DETENTEURS DES BONS DU TRESOR, A CINQ POUR CENT, DE LA "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY"

(EMIS EN VERTU DES DISPOSITIONS D'UN ACTE DE FIDUCIE, EN DATE DU 1er OCTOBRE 1911, PASSE ENTRE LA DITE "MONTREAL TRAMWAYS COMPANY" ET "THE ROYAL TRUST COMPANY", FIDUCIAIRE.)

AVIS EST DONNE PAR LES PRESENTES qu'à une assemblée régulièrement convoquée et tenue au siège social de la "Montreal Tramways Company" à Montréal le 27 jour de février 1925, la majorité requise des porteurs des Bons du Trésor (Débenture Stock) de la Compagnie a adopté une résolution extraordinaire engageant tous les porteurs des Bons du Trésor aux termes de laquelle a été approuvé l'échange proposé par la Compagnie de la totalité des Bons du Trésor (Débenture Stock) ci-dessus mentionnés contre des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, d'un montant de 30 millions de dollars, à savoir: "Montreal Tramways Company", qui seront créées et émises par la dite Compagnie, et les Obligations-Or de consolidation qui seront ainsi délivrées en échange seront les Obligations-Or de consolidation des dites Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement. Elles porteront intérêt au taux de Cinq pour Cent par an, et la somme globale de la dite Série "A" ne dépassera pas le montant principal de dix-sept millions huit cent vingt-cinq mille cinq cents dollars (\$17,826,500.00).

Le dit échange s'opérera sur la base de \$101.00, valeur au pair globale de la dite Série "A" des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, pour chaque \$100.00, valeur au pair, des Bons du Trésor. Toutes ces Obligations de la dite Série "A" (ou des Obligations de la dite Série "A" Intermédiaires ou Provisaires échangées) seront livrées à la dite Compagnie, en sa qualité de Fiduciaire, par la dite Série "A" ne dépassera pas le montant principal de dix-sept millions huit cent vingt-cinq mille cinq cents dollars (\$17,826,500.00).

Le dit échange s'opérera sur la base de \$101.00, valeur au pair globale de la dite Série "A" des Obligations-Or de consolidation comportant Hypothèques Générales et Fonds d'Amortissement, pour chaque \$100.00, valeur au pair, des Bons du Trésor. Toutes ces Obligations de la dite Série "A" (ou des Obligations de la dite Série "A" Intermédiaires ou Provisaires échangées) seront livrées à la dite Compagnie, en sa qualité de Fiduciaire, par la dite Série "A" ne dépassera pas le montant principal de dix-sept millions huit cent vingt-cinq mille cinq cents dollars (\$17,826,500.00).

En vue de cet échange, tous les détenteurs de Bons du Trésor, déposeront le ou avant le jour d'avril, au bureau de "The Royal Trust Company", à Montréal, ou aux guichets de la Maison "Aldred & Company Limited", 24-28 Lombard Street, London, England, les certificats, dûment endossés en blanc, attestant la propriété de ces Bons du Trésor.

Faute par la ou les détenteurs de Bons du Trésor, de déposer leurs certificats pour cet échange, les Bons du Trésor, de la Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de la dite Série "A", émises par la Compagnie (et, le cas échéant, les espèces), auxquelles tel ou tels détenteurs de Bons du Trésor de la Compagnie auraient droit en raison de cet échange, seront alors conservées en fidéicommissaire par "The Royal Trust Company" comme Fiduciaire, au moyen de ce qu'il est convenu de dire de

LES SPORTS

(Suite de la 4ème page)

NURMI EST IMBATTU SUR LES PISTES D'INTERIEUR COMME SUR LES PISTES EN CENDRES

Le Finlandais a réussi aux Etats-Unis où Guillemot, en 1921, Kolehmainen, avant-guerre, et tant d'autres ont partiellement ou totalement échoué.

POURQUOI N'IMITONS-NOUS PAS ?

Paavo Nurmi est un très grand champion, et nous savions tous depuis longtemps que le Finlandais était, de loin, le plus grand coureur à pied qui ait jamais chaussé les souliers à pointes, mais j'avoue que, de toutes les performances et de tous ses records du monde, ceux qui m'étonnent et m'enthousiasment le plus sont les derniers. Courir pour la première fois sur les pistes en bois d'Amérique et y pulvériser, sur toutes les distances de 1,200 à 5,000 mètres, tous les records existants depuis des années, existants, en effet, un exploit qui nous laisserait rêveurs s'il n'avait pas été accompli par le seul homme qui ait amélioré les 4' 12" 3/4 au mille de George, établis en 1887.

Courir sur les pistes en bois américaines demande, en effet, un effort totalement différent de celui qu'on a accompli les athlètes sur les pistes en cendrière, en tannée ou en herbe. L'effort, la foulée, la forme générale et, en particulier, la position des bras du coureur dans les virages presque à angle droit tout sont totalement différents. Les conditions atmosphériques, elles aussi, jouent un rôle important, et l'on se rendra facilement compte de la différence qui existe entre un mille disputé à la lumière du jour, par un chaud soleil estival, qui détend les muscles et les rend plus souples, plus élastiques, moins sujets au claquage, et un mille couru entre dix et onze heures du soir, dans une atmosphère surchauffée par une foule dense, et où les chauds rayons du soleil ou la bise rafraîchissante sont remplacés par d'opacques nuages de fumée de cigarettes et de cigares.

Et sur quel genre de piste? J'en ai vu beaucoup et j'ai couru sur de nombreuses en Amérique, très dissimilables, d'ailleurs, les unes des autres. A New-York, les plus importantes réunions athlétiques à l'intérieur — "indoor meets" — ont lieu à Madison Square Garden, l'immense hall qui sert, tour à tour, d'emplacement pour le concours hippique ou pour le Salon de l'automobile, tel notre Grand Palais, d'immense piscine, où des records du monde furent battus, de salle de boxe ou de lutte, de piste cycliste pour les Six-Jours, ou, plus prosaïquement et plus simplement, de skating de patinage à roulettes (si de dancing populaire, ou chaque couple acquitte, pour chaque danse, une somme de "5 cents" pour avoir le plaisir de tourner une valse ou un fox-trott.

La piste de praticables, que l'on installe ou enlève en quelques heures, est constituée

par un ruban de bois, avec virages légèrement relevés — de 0 m. 75 — à leur partie la plus haute, et mesure onze tours au mille, soit 146 m. 40 au tour. Les autres réunions à l'intérieur, à New-York, à Brooklyn, et dans les autres villes des environs, se disputent dans une "armory", ou grand hall, appartenant aux régiments de la garde nationale, où les volontaires de l'armée s'entraînent plusieurs fois par semaine... au maniement des armes. Là, les virages sont très rarement relevés, et l'on court sur le parquet glissant, dans lequel les pointes, très courtes et très pointues, entrent à peine.

A Boston, la fameuse réunion du Boston A. A. se dispute à l'Opera. Voyez une salle presque aussi grande que celle de notre Académie nationale de Musique. Les fauteuils de l'orchestre et de la corbeille sont remplacés par un plancher qui atteint la hauteur de la scène, tout comme pour les bals qui ont lieu à l'Opera. Et la piste ne mesure qu'un peu plus de 125 mètres en ligne droite, et la piste, très rapide, mesurait 200 mètres au tour.

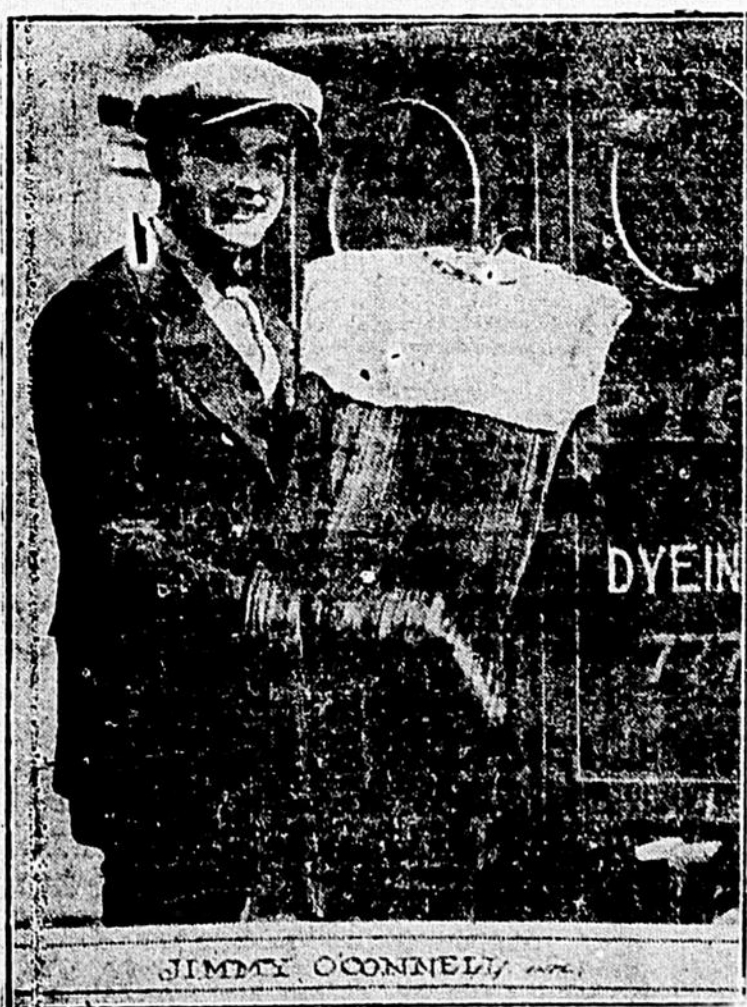
Nurmi a, en Amérique, battu les records des deux meilleurs spécialistes "du bois": Joie Ray, bien supérieur l'été que l'hiver, et dont le record du mille fut abaissé de 4' 14" 3/5, et surtout l'excellent Bonhag, imbattable, sur bois, de 1906 à 1912. A Madison, le coureur irlando-américain couvrit les 5,000 mètres en 14' 54" 3/5, temps considéré extraordinaire sur une telle piste. A Stockholm, il était néanmoins battu de 250 mètres par Hannes Kolehmainen et notre regretté Jean Bouin, dans le fameux 5,000 mètres, couru en 14' 36" 3/5. Bonhag était, il est vrai, bien moins bon sur la cendrière. Or, sur la même piste de Madison, et dans les mêmes conditions, avec l'entraînement spécial en moins, puisque Nurmi faisait, ce soir-là, ses débuts, le Finlandais parcourut le 5,000 mètres en 14' 44" 3/5, battant de 60 mètres un record qui existait depuis près de vingt ans!

A Chicago, quelques jours après, Ray, sur 2,800 mètres, était battu de 75 mètres, et Nurmi établissait, le lendemain, un nouveau record pour le 2,000 (1 mille 1/4), qu'il couvrait en 5' 33".

Nurmi, imbattu sur les pistes en cendrière, est donc tout autant imbattable sur les pistes à l'intérieur. Il a réussi là où Guillemot, en 1921, Kolehmainen, avant-guerre, et tant d'autres ont partiellement ou totalement échoué.

Résultat normal, d'ailleurs, car, aussi étrange que ceci

JIMMY O'CONNELL



Jimmy O'Connell, autrefois joueur pour les "Geants", chassé de l'organisation de "Base-Ball" pour tentative de corruption sur Heinie Sand des "Philadelphies". Jim vient de se lancer dans les affaires à San-Francisco. Il se spécialise dans le nettoyage des robes.

STRIBLING AIME LE LUXE POUR VOYAGER



William L. "Young" Stribling, de Macon, aime le confort en voyage. Ainsi, il vient de s'acheter un autobus d'une valeur de \$9,500 que l'on voit ici. Stribling est bon enfant: aussi a-t-il sa mère à son côté. Cette superbe voiture a vingt-trois pieds de long et sept de large. Elle contient des lits, de l'éclairage, tout ce qui fait, en un mot une maison moderne.

puisse paraître, le "style" du coureur est tout à fait différent sur bois. Tout d'abord, il est appelé à varier constamment la longueur de sa foulée, particulièrement à chaque virage, où il est nécessaire, non seulement de changer de style, mais encore de changer de direction en donnant un violent coup de pied extérieur pour virer rapidement. Si l'on prend en considération que les lignes droites ont, au plus, 50 ou 60 mètres, on se rendra facilement compte qu'il est, de plus, impossible de conserver la même allure pendant l'épreuve, et ce changement continu de foulée demande un entraînement spécial, si grande est la difficulté d'adaptation.

De plus, le parquet très dur, dans lequel les pointes des souliers "rentrent" difficilement, fatigue les pieds et peut, si on n'est pas entraîné, abîmer les muscles des mollets.

Pourquoi n'organisons-nous rien?

Répetons-le. La vogue, la grande vogue des réunions athlétiques en Amérique vient uniquement des réunions à l'intérieur. Il faut, en effet, reconnaître que la course à pied est plus intéressante, plus passionnante et beaucoup plus belle, au point de vue spectaculaire, sur une petite, toute petite piste, que sur un immense ruban cendrière, comme Colombes par exemple. Dans les halls couverts, les spectateurs, placés tout près du coureur, peuvent mieux se rendre compte de l'effort de l'athlète. Les muscles de celui-ci, éclairés par les projecteurs électriques, ressortent mieux; sa valeur musculaire est visible à l'oeil nu, et l'on s'enthousiasme plus au spectacle athlétique qui se déroule tout près de soi. Le spectateur, même néophyte, "vit" la course, parce qu'il en comprend et en apprécie l'effort.

Pourquoi nous entêtons-nous à ne pas imiter l'exemple des Américains? Je sais bien que les réunions à l'intérieur ont presque tué le sport du cross-country; je sais aussi que beaucoup de rétrogradés et de soi-disant techniciens prétendent, à l'encontre des grands entraîneurs américains que les courses intérieures sont mauvaises pour les coureurs, rendent les claquages plus nombreux et plus sévères. Mem: de vrais connaisseurs, comme le fameux entraîneur Walter Christie, le prétendent. Mais je sais aussi que Melvin Sheppard, qui, pendant neuf ans, fut un champion incontesté, était détenteur tout autant de records du monde à l'intérieur qu'à l'extérieur, que Meredith Forrest Smithson, Thompson, Paddock, Murchinson, Reidpath, Norman Taber, Jones et tant d'autres triomphaient avec la même aisance dans les deux spécialités.

Et ceci n'est-il pas la meilleure réponse aux ennemis de la course à pied sur piste couverte? André Glarner.

LES CONTES DE "L'UTORITE" LE REVOLVER

Ils étaient deux retraités des postes, mariés — depuis trente-cinq ans, pacifiques et sans ennemis connus.

—Mais, comme le disait avec raison M. Labraud, on a toujours, quand on est banquier, un ennemi qui a nom le cambrioleur.

—Remarque, insistait-il près de sa femme qui avait encore plus peur du revolver que du cambrioleur, et qui ne voulait à aucun prix chez elle d'arme détonnante, remarque que toutes les villas du quartier ont reçu la visite de ces messieurs de la cambriole sans la rôtir et celle des Didier!

—Précisément! Les Didier ne sont pas plus riches que nous et les cambrioleurs ils savent bien. Donc, il ne faut pas s'inquiéter de la sorte! Il s'apaisait un peu. La

CONTRE TUNNEY



MARIO GIGLIO.

Mario Giglio, cousin de la fameuse étoile d'opéra italienne du même nom, est champion de l'armée italienne à 175 livres. Il vient d'arriver aux Etats-Unis dans le seul but d'avoir une rencontre contre Gene Tunney. Il se entraîne actuellement à New-York.

son Didier était pour la maison Labraud comme un ouvrage avancé qui les protégeait; si cette place forte tombait, on aviserait.

Elle tomba un soir de septembre, pendant que les Didier s'offraient une petite semaine à la mer qui représentait pour eux mille et une privations! Tout fut nettoyé, les armoires, les tiroirs; un petit poêle neuf fut même emporté.

M.M. Labraud, à cette nouvelle, montra un calme de mauvais augure. Tandis que sa femme se lamentait et répétait sans cesse: "La prochaine fois, ce sera notre tour!" il serrait les lèvres et regardait froidement l'avenir.

A midi exactement, comme sa femme apportait la soupère fumante, il déclara d'un ton sans réplique: —Je prends le train de une heure cinquante pour Paris où je vais acheter un revolver.

Elle pâlit un peu, comme si la détonation éclatait déjà. —Emmène-moi! supplia-t-elle. Je ne dirai rien... Il consentit à la prendre à cette condition. Mais, chez l'armurier, elle fit tant de réflexions saugrenues qu'il dut la rappeler à l'ordre.

Ne voulait-elle pas un revolver silencieux et garanti contre toute surprise? Avec des yeux pleins d'effroi, elle suivit tous les mouvements de l'armurier, enregistrant toutes ses explications et déclara enfin à son mari qu'elle se sentait capable de tirer, mais qu'elle ne le ferait jamais, fût-ce pour sauver sa vie!

C'était la plus débonnaire des femmes. Privée d'enfants, elle déversait le trop-plein de son cœur sur tous les malheureux qui le hasard mettait sur sa route; mais de préférence sur tous les malheureux à quatre pattes. Chevaux battus ou tombés recevaient d'elle les plus tendres caresses. Quant aux chiens errants et aux chats affamés, le nombre était considérable de ceux qu'elle avait secourus.

—Allons, la mère aux bêtes! l'appela son mari. Pourquoi fallait-il que le renchérissement de la vie d'une part, et, d'autre part, cette question de revolver à acheter appauvrirent leur vie? —Toti en cheminant le long des boulevards, Mme Labraud sentait l'arme dans la poche de la veste de son mari, et elle disait, de temps en temps, s'effrayée: —Est-il bien au cran d'ar-

pret? Est-ce que le coup ne va pas partir et traverser ta hanche... ou la mienne? —Comme ils débouchaient rue Royale, un attroupement considérable s'offrit à leur vue.

—Je veux voir ce que c'est! déclara la petite femme. —Peuh! quelque collision de taxis! Rien d'intéressant! Il la suivit pourtant, et comme elle était experte à fendre la foule, ils furent bientôt au premier rang des badauds.

Un cri échappa aussitôt à Mme Labraud: —Mais c'est affreux! C'est affreux! Il souffre trop! —Bien sûr! répliquèrent des voix apitoyées. On voudrait que l'agent l'achève, il dit que c'est contre le règlement.

—C'est inhumain! —C'est de la cruauté! —Les sauvages auraient plus de pitié. Impassible, l'agent attendait du renfort. A ses pieds un petit âne agonisait, le flanc ouvert, la tête écrasée. Ses bous yeux, pleins d'effroi et de douleur, semblaient implorer le coup de grâce.

Quelques femmes pleuraient. Des enfants criaient. Le regard fixe, très pâle, Mme Labraud resta quelques secondes immobile. —Allons, viens! dit son mari inquiet.

Puis, d'un geste si prompt qu'il ne put paralyser sa main, elle s'empara du revolver et, par deux fois, tira dans l'oreille du moribond. Dos cris s'élevèrent. —Bravo! la petite dame. Mais l'agent ordonna: —Suivez-moi au poste! —Oui, au poste. Port d'armes prohibés!

—Embraine une amende et la confiscation de l'arme! expliqua, d'un ton docte, un vieux monsieur à favoris blancs. —Ça ne devrait pas être permis! gronda un ouvrier. La petite mère, elle a du cran, et elle a fait une bonne action!

Ils allèrent au poste. L'arme fut confisquée, ce qui consolait Mme Labraud. Et comme les cambrioleurs ne viennent pas plus qu'autrefois, elle dit malicieusement à son mari: —Tu vois qu'on peut fort bien se passer de revolver!

Isabelle Sandy.

NAGEUSE DE 16 ANS



ELEANOR GARRATI

Eleanor Garrati, une jolie nageuse âgée de quinze ans seulement, qui vient d'enregistrer une éclatante victoire lorsqu'elle a gagné la course de cinquante verges aux championnats intérieurs de St. Augustine, Floride. Mlle Garrati a triomphé des meilleures nageuses du pays, particulièrement de Mlle Gertrude Ederle et de Mlle Ethel Lackie, étoiles olympiques, qui ont fini dans l'ordre.

Nos Théâtres

(Suite de la 1ère page) per en lui présentant un brillant avenir, si ceux que cela regardait s'intéressent à lui. Il eut été parfait dans son lieutenant, s'il ne l'avait composé plus en vrai poète.

Son costume ne sentait ni du poudre, ni la tranchée. Ses épaules ont fait sourire, jamais un chasseur alpin n'a porté ces ustensiles. Je lui aurais voulu aussi, l'allure plus virile plus martiale, mais qu'il ne se désole pas, peu de temps à bon escient lui suffira pour ne plus s'attirer ces observations.

M. Gaston St-Jacques mérite aussi des éloges. C'est une nature mais qu'il se garde. Il court des dangers et risque de gagner de mauvaises habitudes, il saute, gesticule trop en scène et la vérité ne semble pas toujours être son principal objectif. C'est ainsi que je n'ai pas compris son La Mazette au visage de poupée, coupée d'une moustache trop noire, sous des cheveux trop blancs. Sa composition de "Chanson d'amour" était mieux et plus artistique.

A mon avis, son La Mazette est un personnage placé dans la pièce pour railler l'aristocratie. M. St-Jacques aurait dû nous composer avant tout, un aristocrate, M. Paul E. Leblanc fut digne dans Robichon père, peut-être un peu solennel et n'accentuant pas assez les craintes pour son fils qui lui ont valu cette appellation de manan.

M. Marcel Noël nous a campé un Bourcier vraiment dans la note. Il fut drôle, cocasse et ce qui n'est pas peu dire, vrai. Le type qu'il nous a présenté est assez fréquent au régiment et pendant de ne pas avoir accédé à une promotion, je suis heureux de l'en relâcher.

Ses couplets de la cerise et son duo avec Sophie, valaient les rappels. MM. L. Quintal et Chamberland s'apparaissent que dans les rôles moins consciencieux, de cela nous devons les en compliment. Mais puisque M. Quintal prit la peine de se bécotter assez pour nous présenter un général, pour lequel je n'ai pas son personnel, je ne puis que lui adresser mes félicitations. Sa bouche fendue jusqu'aux oreilles, riant formidablement à propos de tout et de rien.

M. Chamberland a son côté fait un Berloque, très pâle, teinte et parlant d'une voix blanche. Mais nous le rappeller d'une façon très vivante, je suis heureux de l'en relâcher.

Dans Marie Louise M. E. Gagnier fut sincère et l'on sent qu'elle s'applique à rendre toutes les nuances de caractère qu'on lui confie. Mais est-elle toujours la femme du rôle qu'on lui distribue? Un doute fort pour celui-ci. Marie Louise est une jeune fille qui doit avoir une attitude des gens de bien, mais elle a des yeux qui ignorent tout de l'amour.

Mme Gareaux, par sa voix, sa façon de parler, de marcher, de se lever, de s'asseoir ne peut extérieurement que l'annoncer d'une femme accomplie, mais elle ne le rend pas. Elle pourrait peut-être le permettre d'essayer de se déplacer, mais je la crois trop éprise de son art pour user d'artifices et de supercheries.

Mlle Turner incarne la petite ouvrière parisienne, comme moi j'en interprète Landehanne. Certes elle fut charmante, mais ne réalisa pas un seul instant Zoé qui est de la race de ces minettes si bien dessinées par Willette. Généralement beauté du diable, redoublant d'effronterie, elle se redoublait au caprice du vent, un léger sourire moqueur au coin des lèvres, elle va dans tout Paris d'un pas menu, vif et léger. On la devine capable de toutes les audaces.

Naturellement Mlle Turner pourrait me dire: "Qu'est-ce que ça me fait toutes ces jeunes filles? Je ne connais pas et je ne le puis ni les jamaïs vues." Vous avez raison, mademoiselle!

Advertisement for Cigarettes Derby, featuring a pack of cigarettes and the text "CIGARETTES DERBY 10¢ LE PAQUET".

MINISTRE DE LA VOIRIE

SOUMISSION-ENTRETIEN

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant les mots: "Soumissions-entretien", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi vendredi le vingt-sept (27) mars, 1925, pour l'entretien, pendant une période de cinq (5) ans, à partir du 1er janvier 1925 des routes suivantes: Route MONTREAL - MONT - LAURIER - Toutes les sections gravées de Ste-Thérèse jusqu'à Ste-Agathe, 44,38 milles. Route LAPRAIRIE - ROUES-POINT via St-JEAN, sur une longueur totale de 32,49 milles, dont 19,25 milles en macadam huilé et 11,66 milles en macadam huilé et 0,38 mille en béton.

Route MONTREAL - SHERBROOKE. Toutes les sections gravées, à partir des limites de la cité de Sherbrooke jusqu'à Mariville 63,92 milles. Route ST-HYACINTHE - ROUGEMONT, 14,81 milles de gravelage.

Route BEAUCE - JONCTION. Sections de Beauce - Jonction de Cookville à East Angus, soit une longueur totale de 83,85 milles, dont 76,44 en gravelage, 6,58 milles en macadam huilé et 0,63 mille en macadam bitumineux.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions. La publication, non autorisée, du présent avis ne sera pas payée. QUEBEC, 9 mars 1925. J.-L. BOULANGER, Sous-ministre.

MINISTRE DE LA VOIRIE

SOUMISSIONS

Application de liquide bitumineux

Des soumissions faites sur des formules fournies par le ministère de la voirie et mises dans des enveloppes portant les mots: "Soumissions pour huilage", seront reçues au bureau du ministre de la voirie, en la cité de Québec, hôtel du gouvernement, jusqu'à une heure de l'après-midi, mardi le trente et un (31) mars, 1925, pour l'application de liquide bitumineux sur certaines routes et certains chemins compris dans les groupes plus bas mentionnés: Ste-Thérèse, 10,225 pieds; Ste-Scholastique, 37,069 pieds; Ste-Eustache, 71,962 pieds; Beauséjour, 8,481 pieds; Cartierville, 16,421 pieds; Lasalle, ville, 5,280 pieds; Ste-Dorothée, 14,722 pieds; St-Martin, 29,519 pieds; St-Vincent-les-Érables, 41,150 pieds; Ste-Rose, 54,461 pieds; Laval-de-Mont-Joy, 5,889 pieds; Vaudreuil, 142,822 pieds; Hudson, 43,023 pieds; Rigaud, 46,718 pieds; St-Clet, 19,755 pieds; St-Denis-le-Grand, 21,912 pieds; St-Benoit, 17,149 pieds; Hébert, 32,329 pieds; Boucherville, 109,380 pieds; Longueuil, 12,955 pieds; Vercheres, 32,990 pieds; Varennes, 15,245 pieds; Woodland, 20,484 pieds; St-Timothée, 40,622 pieds; St-Louis-de-Gonzague, 36,107 pieds; St-André-de-Restigouy, 73,814 pieds; Nouveau-Sabbary, 20,747 pieds; Ormstown, 21,461 pieds; Ste-Martin, 5,994 pieds et Ste-Clotilde, 19,840 pieds.

Le gouvernement ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions. La publication, non autorisée, du présent avis ne sera pas payée. QUEBEC, 11 mars 1925. J.-L. BOULANGER, Sous-ministre.

CANADIEN FRANÇAIS

"Le Cri du Cœur" de M. Pierre Weber et Henri de Gossé, nous fut offert cette semaine par la troupe du Canadien Français. La pièce tient plus du vaudeville que de la comédie. A part deux ou trois scènes assez osées dans le sens de la morale, nous avons vu un spectacle bien amusant. M. Barry joua Vernon avec le talent qu'on lui connaît, mais cependant parfois la correction dans l'attitude, ce qui donnait au public l'impression qu'il interprétait deux personnages. M. Valour eut mieux dans Roquefeuille, s'il s'était moins occupé de ce qui se passe dans la scène. M. Leclair, malheureusement malade ne donna pas sa pleine mesure dans Aymar, il en fit cependant un caractère bien sympathique. Bravo, M. Duquesne! Votre silhouette inoubliable!

Mlle fut discret, sans exagération, mais pas digne à Mlle Grignon qui venait en tâche d'incarner Régina de Roquefeuille. Elle fut gaie, joyeuse dans le mouvement mais parfois détonna. Je doute fort qu'il y ait dans son rôle certaines invocations que je lui entendis murmurer. Mlle M. Thériault interpréta fort justement Suzanne et Mlle Alys fit bonne figure dans Albain Landry.

La mise en scène laissait à désirer. L'ameublement, surtout le bureau, du deuxième acte était tout à fait digne d'un Jacques Vernon, professeur à la Sorbonne. J. B. MALLETT.

LA REVUE DE MANON

QUI SE VEND PARTOUT DIX SOUS

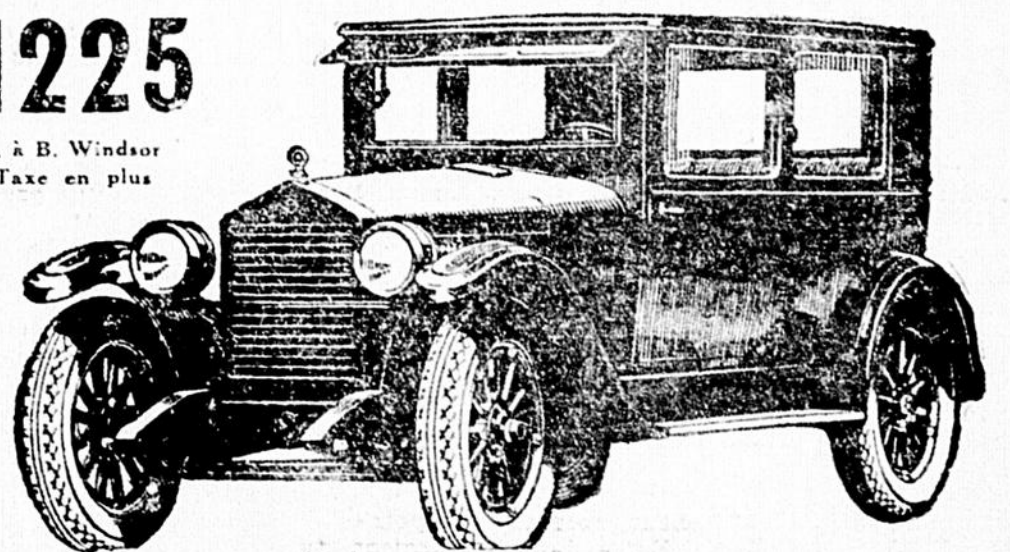
C'est une Revue d'une lecture très passionnante et variée: Romans, Nouvelles, Cinéma, Etc.

Le tout illustré d'une agréable façon.

LA PLUS BELLE ESSEX JAMAIS CONSTRUITE

\$1225

F. B. Windsor Taxe en plus



Vous ne pouvez Obtenir l'Equivalent en Style, en Performance et en Sécurité à Moins de Centaines de Dollars de plus que son Prix.

L'Essex est de modèle essentiellement différent — Ses avantages lui sont exclusifs parce qu'ils sont brevetés. Elle donne des résultats jamais obtenus auparavant d'aucune auto:

Bas prix, sans désappointement quant à l'apparence et à la sécurité. Economie sans sacrifice de performance. Stabilité et la plus grande facilité de marche sur route, sans poids inutile. Facilité de marche des grosses et dispenseuses autos. Aussi facile à manier qu'un bicycle — Extrême simplicité de dessin. Le coût d'entretien le plus minime, croyons-nous, de toutes les autos en existence.

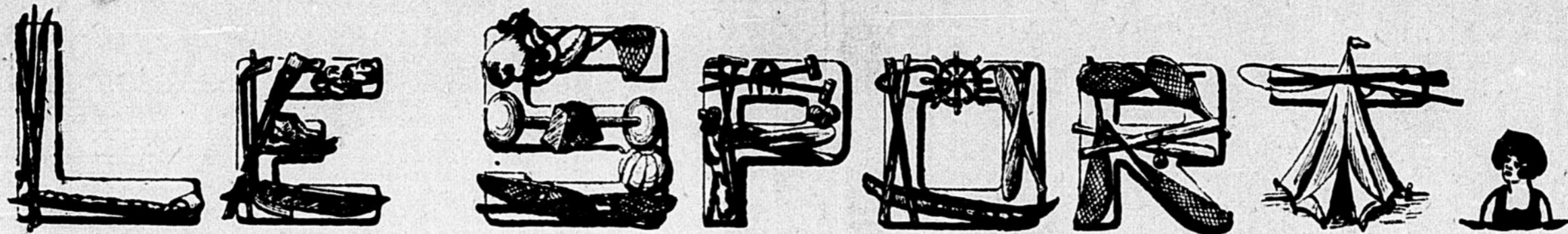
La Hudson-Essex, les autos fermées à 6 cylindres, ayant la plus forte vente de l'Univers.

Legaré Automobile & Supply Co. Ltd.

SIEGE SOCIAL: 180 AMHERST. 596, Ste-Catherine ouest. 1545, St-Laurent. 215, Durocher, coin Laurier. 375, Ontario Est. SOUS-AGENCES: PROVINCIAL MOTOR SALES Ltd. 2320, LaFontaine, Mais., LINTEAU AUTOMOBILE Ltée, 44 Ontario E.

Football — Rugby
Courses — Baseball
Tennis — Golf — Etc.
Reportage exclusif
Tél. EST 0893

LE NUMERO: 5 SOUS



Hockey, Boxe
Régates, Crosse, Lutte
Natation, Yachting
Dépêches spéciales
Tél. EST 0893

Paavo Nurmi raconte à l' "Autorité" ses débuts dans la course à pied

Le fameux coureur donne à l' "Autorité" une des entrevues les plus intéressantes, par l'entremise de M. Armand Vincent-Nurmi connaît les Canadiens - La célèbre montre du Finlandais - La méthode favorite pour la course -

Nurmi déclare qu'il restera toujours amateur.

Paavo Nurmi, dont les journaux parlent tant depuis les Jeux olympiques en France et depuis son arrivée en Amérique, Paavo Nurmi, disons-nous, a bien voulu accorder exclusivement au journal "L'Autorité" une entrevue spéciale. Le célèbre coureur, avec qui nous nous sommes mis en communication à New-York, a bien voulu nous transmettre, par M. Armand Vincent, actuellement de passage dans cette ville, quelques-unes de ses impressions.

On sait que Nurmi viendra à Montréal le quatre avril, pour y courir dans un tournoi provincial. C'est pour cela que nous avons cru intéressant de publier une entrevue exclusive avec le Finlandais dont nous parlons des records dans une autre page. Nous avons alors immédiatement téléphoné à M. Vincent à New-York et nous avons obtenu, par son entremise, l'entrevue suivante:

— "Avez-vous jamais entendu parler des Canadiens-français et de leur sport national, le hockey?"
— "Oh! oui, j'ai entendu parler des Canadiens-français, surtout de l'équipe de hockey aux Jeux Olympiques."
— "Avez-vous entendu parler des coureurs canadiens?"
— "Oui, des coureurs de distance. En Finlande on est d'opinion que le Canada a de bons coureurs de marathon."

LES CANADIENS

— "Avez-vous une bonne idée du hockey? Connaissez-vous les Canadiens, champions du monde, club composé presque entièrement de Canadiens-français?"
— "Je ne comprends pas le hockey. C'est un sport opposé à la course. C'est cependant très intéressant à voir. Quant aux Canadiens, j'ai beaucoup entendu parler d'eux. Les journaux de Finlande rapportent presque tout ce qui se passe en hockey en Amérique."
— "Tous les Montréalais et tous les Canadiens en général suivent vos performances tous les jours. Nos journaux parlent de vous à pleine page. Il n'y a pas de doute que tous seraient intéressés si vous vouliez donner quelques notes sur vos méthodes d'entraînement."
— "Très bien."

LES DEBUTS DE NURMI

— "Quels ont été vos débuts? A quel âge avez-vous commencé à courir?"
— "J'ai commencé à courir étant écolier. Il paraît que j'allais plus vite que tous mes petits compagnons. A dix ans, j'ai fait mes véritables débuts en parcourant 1,500 mètres en 5.2. Je vais vous raconter cela."

UN EXPLOIT

J'étais au stade où des jeunes gens de dix-huit à vingt ans se préparaient à courir. Il me prit alors une envie folle de courir avec eux. Je ne songeai pas alors que je n'étais pas habillé pour courir. Je courus alors me mettre en rang avec les autres. Quand on me vit, on m'envoya promener de belle façon comme gamin que j'étais. Mais je ne me comptai pas comme battu. Immédiatement après le départ des coureurs, je parvins à m'échapper de quelqu'un qui me tenait et je me mis à courir avec un handicap de plusieurs verges. A la fin de la course, j'étais bon premier. Voilà, en deux mots, mes débuts."

LA MONTRE DE NURMI

— "Et votre montre? Elle est célèbre maintenant."
— "Je l'emploie toujours et surtout sur les pistes d'un quart de mille. Pendant longtemps je courus seul sans que personne ne prenne mon temps. Un jour, je pensai à m'acheter une montre. J'en eus une bonne marché, puis une bonne plus tard. Celle que j'ai, a été achetée en France. Je ne m'en sers que pour les courses importantes surtout pour les pistes extérieures. Elle a maintenant quatre ans d'âge. Elle a coûté deux cents dollars. Il n'y a pas d'argent pour l'acheter maintenant."

METHODE FAVORITE

— "Est-ce que courir avec votre montre a toujours été votre méthode favorite?"
— "Oui, depuis plusieurs années. Je l'emploie à l'entraînement et à la course. Je la tiens toujours dans ma main."

LES COUREURS AMERICAINS

— "Les Américains sont de très bons coureurs. Ils sont forts sur une distance moyenne. N'importe qui viendrait d'Europe, si ce n'est moi, pour les battre, qu'ils ne le pourraient pas. Les Américains sont de chics sports."

LA NOURRITURE

— "Quelle est votre nourriture de chaque jour quand vous courez?"
— "Je mange pratiquement de tout. Le matin, mon déjeuner est très simple. Je mange un peu de fleur d'avoine, du café et du pain grillé."
— "Combien d'heures par nuit dormez-vous?"
— "Environ huit heures, jamais moins de sept. Je me couche à dix heures tous les soirs."
— "Fumez-vous?"
— "Non."
— "Prenez-vous une boisson ou liqueur douce?"
— "Quelques fois un verre de vin après une course."

NURMI RESTERA AMATEUR

— "Pensez-vous de rester toujours amateur?"
— "Oui, j'espère pouvoir courir aux prochains Jeux Olympiques. Je resterais toujours amateur. Je ne m'occupe du professionnalisme. Si j'étais professionnel, personne ne viendrait me voir courir en Finlande."
— "Est-ce qu'il y a beaucoup de coureurs dans votre pays? Est-ce que la course est le sport national de la Finlande?"
— "Il y a beaucoup de coureurs, la plupart de distance moyenne. Il y a beaucoup de courses en Finlande. On pratique aussi le patin et le ski."

LE CLIMAT DE LA FINLANDE

— "Le climat de la Finlande est-il rigoureux? L'air est-elle favorable à la course?"
— "Le climat est le même qu'au Canada. L'air n'est pas favorable à la course. L'hiver est trop long. Il n'y a pas de courses à l'intérieur."

NURMI SE MARIERA-T-IL?

— "Pensez-vous à vous marier?"
— "Je n'ai pas d'argent. J'ai une amie en Finlande. Lors des Jeux Olympiques en France, les Parisiennes sont venues m'offrir des fleurs et m'ont embrassé. Ils n'ont pu me faire courir cependant. J'aimerais mieux la course que les filles."
— "Paavo Nurmi nous dit qu'il est avec sa famille de deux frères et de deux sœurs en Finlande. Son père et sa mère vivent encore. Il y a vingt coureurs dans la famille."
— "J'ai entendu beaucoup parler de la traversée de la Manche, surtout d'Omer Perreault quand il s'est fait brûler, ajoute ensuite Nurmi, sans savoir sans doute qu'il s'adressait à Armand Vincent, gérant et entraîneur d'Omer Perreault. En Finlande, on est arriéré pour la nage."
— "Nurmi déclare ensuite qu'il est un parfait nageur. Sa brasse favorite est celle dénommée Strudgen Crawl. Nurmi termine en disant qu'il a entendu parler beaucoup de George Hagson, l'étoile canadienne aux Jeux Olympiques, comme de Édouard Fabre, le grand coureur du National, deux fois vainqueur du marathon de Boston."
— "L'Autorité tient à remercier M. Armand Vincent qui a bien voulu nous procurer cette entrevue, ainsi que M. Hugo Quéslet, qui a bien voulu traduire les réponses de Nurmi. Un mot en effet que celui-ci ne parle pas anglais."

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE

— "J'ai entendu beaucoup parler de la traversée de la Manche, surtout d'Omer Perreault quand il s'est fait brûler, ajoute ensuite Nurmi, sans savoir sans doute qu'il s'adressait à Armand Vincent, gérant et entraîneur d'Omer Perreault. En Finlande, on est arriéré pour la nage."
— "Nurmi déclare ensuite qu'il est un parfait nageur. Sa brasse favorite est celle dénommée Strudgen Crawl. Nurmi termine en disant qu'il a entendu parler beaucoup de George Hagson, l'étoile canadienne aux Jeux Olympiques, comme de Édouard Fabre, le grand coureur du National, deux fois vainqueur du marathon de Boston."
— "L'Autorité tient à remercier M. Armand Vincent qui a bien voulu nous procurer cette entrevue, ainsi que M. Hugo Quéslet, qui a bien voulu traduire les réponses de Nurmi. Un mot en effet que celui-ci ne parle pas anglais."

Canadien Déclaré Champion de la N.H.L. Partira pour l'Ouest Aujourd'hui Même!

Les joueurs du Hamilton n'ont pas cédé et le président Calder a déclaré la chose officielle hier soir. --- Le Bleu Blanc et Rouge rencontrera le premier club du circuit Richardson samedi prochain. --- Tous les joueurs, compris Joliat, feront le voyage.

PERCY THOMPSON PARLE

Les Canadiens sont champions de la National Hockey League pour la saison 1924-1925! C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. Frank Calder, président de la ligue. Celui-ci en est venu à cette décision quand la nouvelle est venue de Hamilton disant que les joueurs des Tigers demeuraient fermes dans leur attitude d'avoir \$200 chacun en plus de leur salaire pour jouer dans le détail contre le Canadien.

Le Bleu, Blanc et Rouge partira ce soir même pour l'Ouest où il doit rencontrer le premier club du circuit Calder samedi prochain et les jours suivants. En agissant de cette façon le Canadien pourra se reposer un peu et, en même temps satisfaire le président Richardson qui était mécontent des dates tardives de détail dans la N. H. L. Les Canadiens espèrent encore gagner la coupe Stanley qu'ils ont mérité l'an dernier avec tant d'honneur.

C'est ce qu'a déclaré M. Léo Dandurand, le populaire gérant des Canadiens, avec qui nous avons pu converser quelques secondes hier soir. M. Dandurand n'a pas voulu faire aucun commentaire sur l'attitude des joueurs du Hamilton. Il a ajouté cependant que tous les joueurs feraient le voyage, y compris le vaillant petit ailier Aurèle Joliat, qui sera le plus près parfaitement rétabli. On sait que Joliat a surpris tout le monde par sa belle forme contre Toronto. Les Canadiens à l'exception de Billy Coutu, sont sortis tous indemnes après la brillante victoire de vendredi. Coutu n'a pas été gravement blessé. Il a beaucoup saigné au cours de la partie par suite de cette coupure sur le nez mais il a déclaré hier qu'il était tout à fait bien.

Les autres joueurs sont en bonne condition. Ils sont quelque peu fatigués après leurs quatre parties jouées en sept jours, mais tous disent qu'ils seront en parfait état lors de la première partie samedi prochain.

"L'Autorité" et tous ses lecteurs souhaitent au Canadien un bon voyage et espèrent voir le Canadien revenir avec les honneurs de la coupe Stanley.

Hamilton, 14. (Spécial à "L'Autorité"). — Le gérant Percy Thompson du Hamilton a déclaré: "Je crois que le public réalisera que les propriétaires du club Hamilton ne sont pas à blâmer. Tous les contrats de la N. H. L. ne se terminent que le ou vers le 31 mars. Ceci prouve en soi-même que nous ne demandions pas aux joueurs de faire une chose à laquelle ils n'étaient pas tenus par leur contrat. Les joueurs du Sanadid et du S. Patrick avaient autant droit à un surplus que ceux du Hamilton à ce compte-là. Tous ont cependant compris qu'ils n'avaient pas droit à plus de salaire. "M. Thompson a déclaré qu'il ne savait pas encore si les joueurs du Hamilton seraient suspendus. Cela dépend du président Calder et de la ligue. En tout cas je regrette beaucoup que cette affaire soit arrivée."

Note de la Rédaction. — Il ne faut pas trop blâmer, en effet, les propriétaires du club Hamilton. Quelques-uns de ces derniers étaient décidés à donner \$200 cependant que tous étaient d'avis d'accorder \$100. Le président Calder ne l'a pas envisagé ainsi cependant et il a envoyé une dépêche disant aux propriétaires que s'ils payaient quelque chose aux joueurs, ils perdraient leur franchise. Ceci a eu pour effet de faire changer d'idée à tout le monde. Auriez-vous vous-même changé d'idée à leur place? Quant aux joueurs, ils ne gagnent rien et ils perdent le pourcentage qu'ils auraient obtenu dans la série mondiale s'ils avaient battu le Canadien.

HAVANA

1ère COURSE, 6 furlongs.

Castilla, 105, Richards, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5; Chicken, 106, Clower, 5 à 2, 6 à 5; Goldstein, 112, Carpenter, 2 à 5. Huen, Ed. Garrison, Loch Leven, Vineyard, Pinehurst, Solomons Kiltz, May Rose, Red Mill ont aussi couru.

2e COURSE, 5 1-2 furlongs.

Merry Mars, 113, Pribble, 7 à 5, 2 à 5, 1 à 5; Star Lane, 103, T. Burns, 1 à 1, 1 à 2; Ukase, 108, Geving, 2 à 5. All Irish, Grenade, Old Homestead, Rose Girl, Patsy B. ont aussi couru.

3e COURSE, 5 1/4 furlongs.

Lula, 103, Allen, 3 à 5, 1 à 5, 1 à 10; Traviata, 103, Geving, 7 à 10, 1 à 3; Whispering, 103, Neal, 4 à 5. Pinaquina, Digest, Virge ont aussi couru.

4e COURSE, 6 furlongs.

The Gaff, 111, Banks, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; Lew Pope, 122, Allen, 2 à 5, 1 à 5; Follow Me, 103, Charles, 2 à 5. Private Peat, Mabel K., Little Smile, Clinging Vine, Hence, Black Mask ont aussi couru.

5e COURSE, 1 mille et 70 verges.

a-Rough and Ready, 119, Richards, 6 à 5, 2 à 5, 1 à 5; Coral Reef, 108, Geving, 8 à 5, 1 à 5; Jeroboam, 106, Banks, 2 à 1. Yakima, Reap, a-Lord Vargrave, Annie Lyle, Rocky ont aussi couru.

6e COURSE, 1-1-6 mile.

Cuco, 93, H. Callahan, 7 à 5, 2 à 5, 1 à 5; British Limer, 107, Piebards, 4 à 5, 2 à 5; Altobloom, 98, Geving, 2 à 5. Phurath, Balfour, Debonero ont aussi couru.

7e COURSE, 1-1-6 mile.

Pepperette, 93, Charles, 6 à 5, 2 à 5, 1 à 5; Evelyn Williams, 102, Geving, 7 à 5, 2 à 10.

Caribe, 98, Yerrat, 2 à 1. Pony Express, High Gear, Feigned Zeal, Okeechobee, Peter Pierston, Picker, Stealer ont aussi couru.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE — 6 furlongs.

Medding Mattie 105, Froggate, 7 à 2, 7 à 5, 7 à 10; Little Alized 110 Lucote, 8 à 5, 4 à 5; Charlat 99 W. Harvey, 8 à 5; Wahgnesa, Deadlock, Mia, Riche, Ben, Bush Buck, Ger. R. E. Clark, Medina, Melbourne, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs.

Last one 108 Rodriguez, 5 à 2, 4 à 5, 1 à 2; Rachel Potter 100 Moore, 5 à 2; 6 à 5; Benwood 109 Mazer, 7 à 10; Brownie Smile, Dorothy R. Sims, Clever Seth ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 1-1-6 mile.

Elysive 100 Montgomery, 9 à 2, 7 à 5, 4 à 5; Sharp 1 R. 107 Vuilleumot, 8 à 5, 4 à 5; Star Sweeper 96 Hay, 1 à 3; Headline, Red William, Tarrave C. Mount Pleasant, Uia Lady Liverpool ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 1-1-6 mile.

Water 98 M'pomee, 15 à 1, 4 à 1, 8 à 5; Prince Tii 103 Lbarbo, 3 à 1, 6 à 5; Starbeck 114 Jones, 1 à 5. Brave Boh, Barrauda, Grace Meyers ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1-1-6 mile.

Araban 112 Jones, 9 à 5, 3 à 5, 1 à 4; Phil Meyers 100 Myers, 2 à 1, 4 à 5; Midwestern 114 Romanelli, 4 à 5; Sandy Brush, Nassan, Bean King, Westwood ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 1-1-8 mile.

Marcelline 113 Jones, 3 à 5, 1 à 6, 6; The Leopard 110 Hebert, 5 à 1, 8 à 5; St. Martins 111 Connolly 1 à 5; Prince K. Wapiti, Escarpette ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1-1-2 mile.

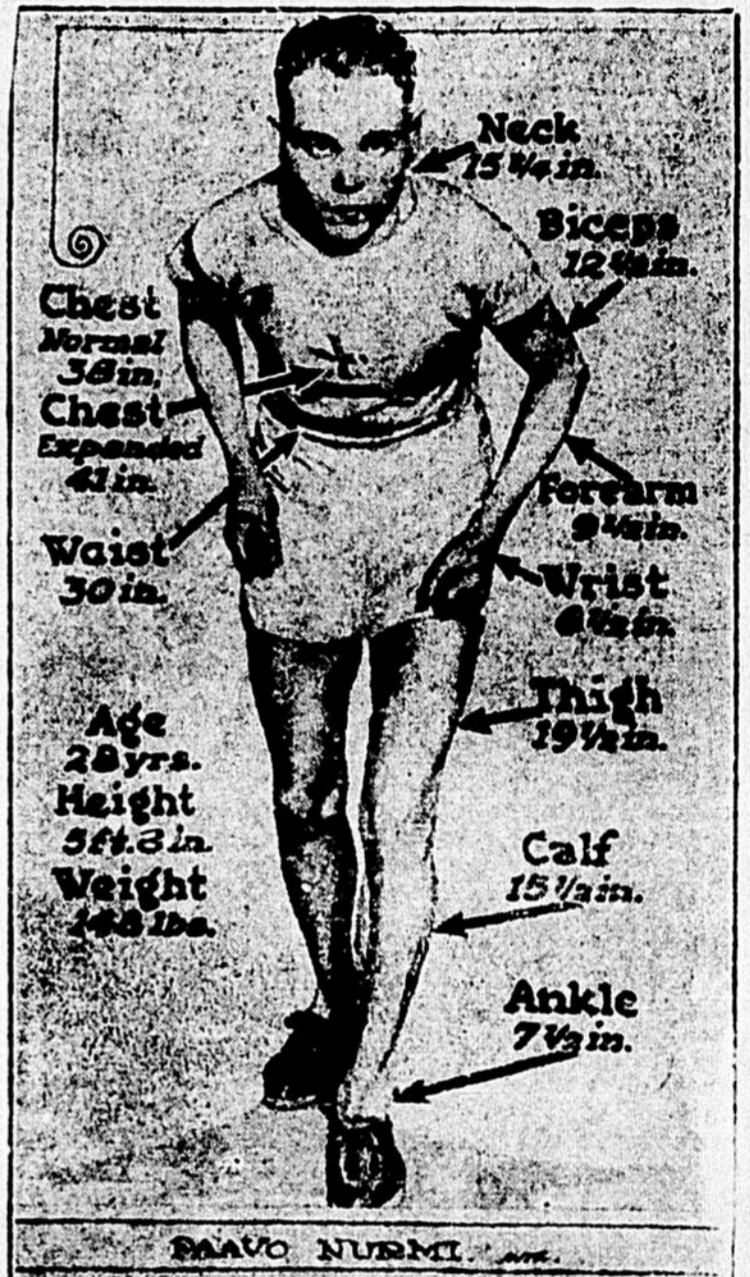
Goldfield 100 Majestic 18 à 5, 3 à 5, 1 à 4; Soviet 104 Cooper, 6 à 1, 5 à 2; Proceeds 106 Meyers 3 à 5; Harry M. Stevens, Generosity, Sophy ont aussi couru.

MIAMI

PREMIERE COURSE — 6 furlongs.

122-10, \$5.50, \$6.80; Wildane 110 Smith, \$5.80, \$6.80; Leo Fay 194

NURMI COLLABORATEUR A "L'AUTORITE"



Le "world famous" Finlandais, Paavo Nurmi, qui a bien voulu donner l'intéressante entrevue que nous publions ci-contre au journal "L'Autorité" par l'entremise de M. Armand Vincent, actuellement à New-York. Nurmi est considéré comme le plus grand coureur de distance au monde. Il a abaisé plus de douze records mondiaux. On voit ici l'homme extraordinaire d'après un tableau chiffré. Voici les derniers records de Nurmi. On espère qu'il abaissera ces records lorsqu'il viendra à Montréal par l'entremise de M. Vincent et du club Richmond le 4 avril prochain au Forum.

1,500 mètres	3:56	2,000 mètres	5:33
1 mille	5:13 3-5	1 1/4 mille	4:58
1 1/4 mille	7:55 3-5	2,000 verges	5:07 4-5
3,000 mètres	8:26 4-5	3/4 mille	3:03 4-5
1 1/2 mille	8:29	1 1/2 mille	5:30 1-5
1 3/4 mille	2:55 2-5	1 1/2 mille	6:29 2-5

D'UN BUT... A L'AUTRE

LE DECLIN DU BASEBALL

Le football rugby américain détrône le baseball aux Etats-Unis. En effet, les statistiques montrent que 120 grands clubs universitaires ont fait disputer chacun 10 matches en moyenne, et que ces 1,200 matches ont attiré 12,000,000 de spectateurs. Quoique les chiffres du baseball ne soient pas publiés, les experts prétendent que ce sport est loin d'avoir attiré un aussi grand nombre de spectateurs — du reste, on ne s'attendait pas à ce qu'il le fasse. Les universités n'en font disputer que 15, et dans ce chiffre ne sont pas compris les innombrables matches de clubs secondaires qui attirent également un nombre respectable de spectateurs. C'est pourquoi on devrait appeler le football, le grand sport national américain et non le baseball.

CARRORA OU DUNDEE

Depuis l'époque où Johnny Dundee fut sacré champion du monde, l'Italie a rappelé avec un soin jaloux qu'il se nommait Carrora et qu'il était l'un de ses enfants — indirectement.

Il est bien incontestable que notre bonne voisine latine, si correcte, doit être passablement choquée de l'incorrection stupéfiante du vainqueur de Crique.

Et il est probable que, maintenant, dans la presse italienne, on verra plus souvent le nom de Dundee que celui de Carrora.

DEMPEY PROFESSEUR

Charles Chaplin, il y a quelques années, s'entraîna avec fureur sur patins à roulettes, jusqu'à ce qu'il eût acquis une très grande virtuosité. C'était pour tourner "Charlot patine", l'un de ses films les infatigables pour descendre un adversaire, qui consistait à insinuer dans son gant un fer à cheval.

Je ne sais quel film prépare actuellement Rudolph Valentino, le jeune premier par excellence, qui fut dans "Arènes sanglantes", un remarquable matador, mais il étudie très sérieusement la boxe, et l'agit, évidemment, pour lui, de faire rapidement figure de champion, car il a pris pour maître Jack Dempsey lui-même. On peut espérer que Valentino n'aura pas, sur l'écran, l'air d'un novice.

CHIQUEUR.

Kid Lewis a l'habitude de masticquer de la gomme américaine, non seulement dans la vie courante sur le ring. L'autre jour, à l'Albert Hall, tandis qu'il échangeait de sérieux horizons avec Francis Charles, un coup reçu en pleine face lui fit cracher sa chique, qui, visiblement, tomba sur le ring.

Un gentleman, assis au premier rang, remarqua: — "Il est véritablement absurde de puster des fausses dents quand on pratique couramment la boxe!" Et ceci nous rappelle cet excentrique de music-hall qui, au cours d'un pugilat des plus fantaisistes, se détournait pour cracher toutes ses molaires, ses canines et ses incisives, représentées par des haricots blancs.

LE TROPHÉE FOCH.

Sans doute ignorer-vous qu'un trophée portant le nom du maréchal Foch était disputé chaque hiver aux alentours de la Placide en Amérique, par les meilleurs équipes universitaires de skiure du "New World". Cette année, il a été enlevé par l'équipe de l'Etat de New-Hampshire. La course ne s'est pas passée sans incidents. Deux de nos photographes, prises à quelques secondes d'intervalle, représentèrent la chute de l'un des concurrents au cours d'un saut. L'itinéraire comportait de nombreux obstacles.

CARPENTIER EN VACANCES.

Georges Carpentier, qui ne s'est pas contenté de pratiquer la boxe avec la maîtrise que l'on sait, mais s'est donné avec succès à l'Albert Hall, au football et à la natation, apprécie au ce moment, à Saint-Moritz, les saines plaisirs des sports d'hiver. Il fait du ski, qu'il aime les sports d'hiver, mais c'est surtout en bousculant qu'il aime l'attirer. L'un de nos instantanés le représente au volant, prêt à glisser sur la neige. Mais quel sport adoubera Carpentier quand il retournera à la boxe?

CHAMPIONNAT INTERMEDIARE

L'Eureka, champion de la Ligue Mont-Royal, jouera cet après-midi à l'Aréna avec le Pointe-Claire, champion de la Ligue de la Cité et du District. Les vainqueurs rencontreront le M.A.A.A. Intermédiateurs lundi au Forum.

Pour autres nouvelles de sport, voir page 3.